



# Réserve Communale de Sécurité Civile Champ-sur-Drac

*Mardi 19 Mai 2009*

# Introduction



# Pourquoi une Réserve Communale de Sécurité Civile?



## ★ Le contexte

- o Les risques majeurs à Champ-sur-Drac
- o Le Plan Communal de Sauvegarde
- o La nouvelle loi de modernisation de sécurité civile

## ★ Le fonctionnement concret

- o Les dispositifs et outils du PCS
- o La Réserve: règlement, fonctionnement,...
- o Les modalités de formation et d'information

## ★ Questions

# Les Risques Majeurs à Champ-sur-Drac



# Champ-sur-Drac, une commune exposée aux risques majeurs

## ★ Les risques technologiques

- o Le risque industriel
- o Le risque de rupture de barrage
- o Le risque de transport de matières dangereuses



## ★ Les risques naturels

- o Crues du Drac et de la Romanche
- o Mouvements de terrain
- o Séisme (toute la commune)
- o Rupture des ruines de Séchilienne



# Le Plan Communal de Sauvegarde



# Le PCS, pourquoi et pour quoi faire?

★ C'est une organisation communale qui permet

Assurer l'alerte



Assurer l'information



Assurer la protection



Assurer le soutien

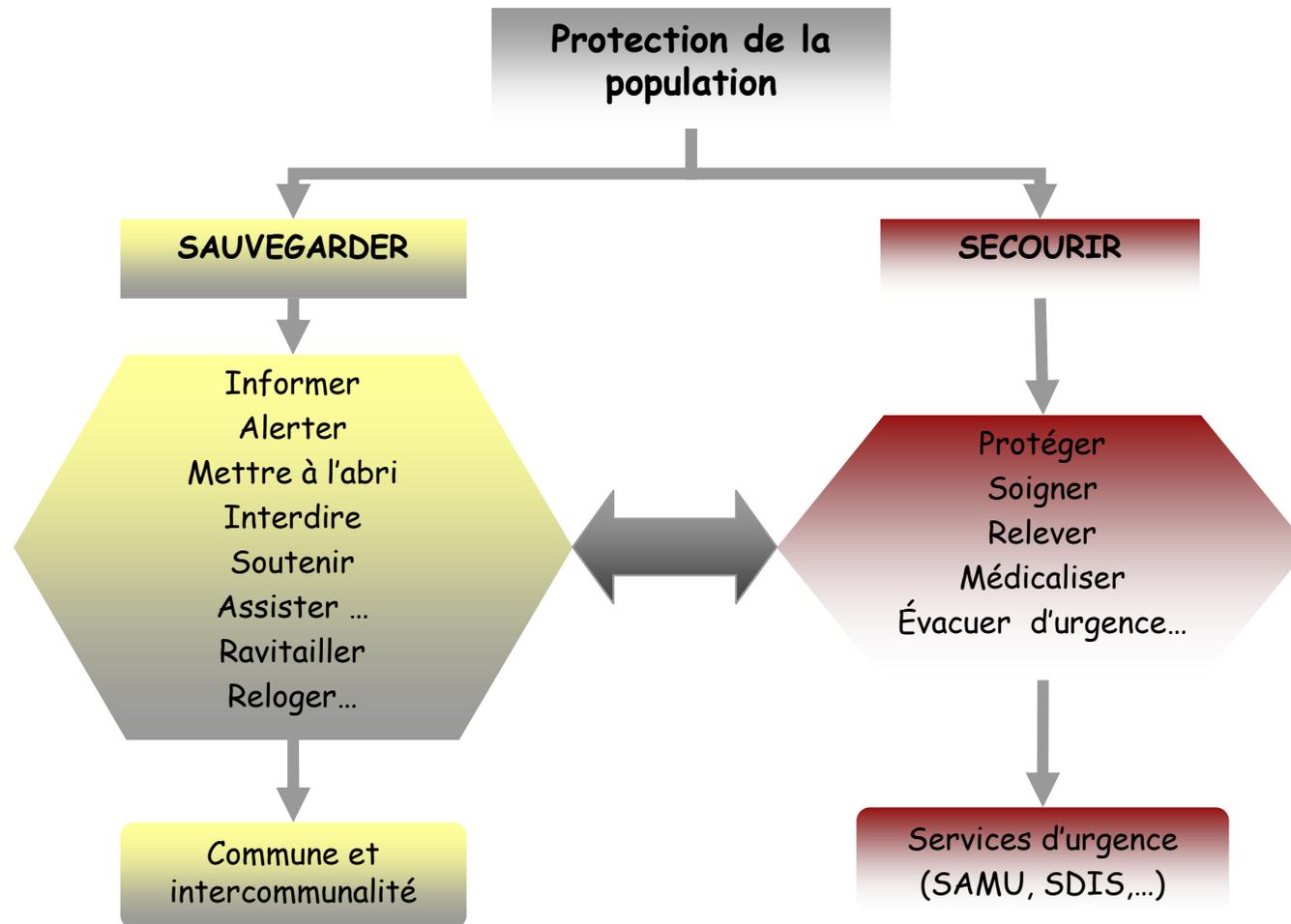


de la population

# Le PCS, pourquoi et pour quoi faire?

- ★ Avec les moyens matériels et humains de la commune
  - moyens communaux
  - moyens privés
  
- ★ En cas de risques majeurs avérés ou en cas d'évènement nécessitant une réponse communale
  - exemple: chutes de neiges exceptionnelles nécessitant un relogement, accident de la route,...
  
- ↳ **INTERET DU PCS:** se préparer pour être plus efficace

# Les missions de la commune sont des missions de SAUVEGARDE



# Champ-sur-Drac, une pionnière dans le domaine des PCS

★ La réalisation d'un 1<sup>er</sup> plan (« Plan d'Action ») dans les années 1990

★ La mise en place de relais de quartiers en 2002

★ Le maintien opérationnel au fil du temps

- o exercices

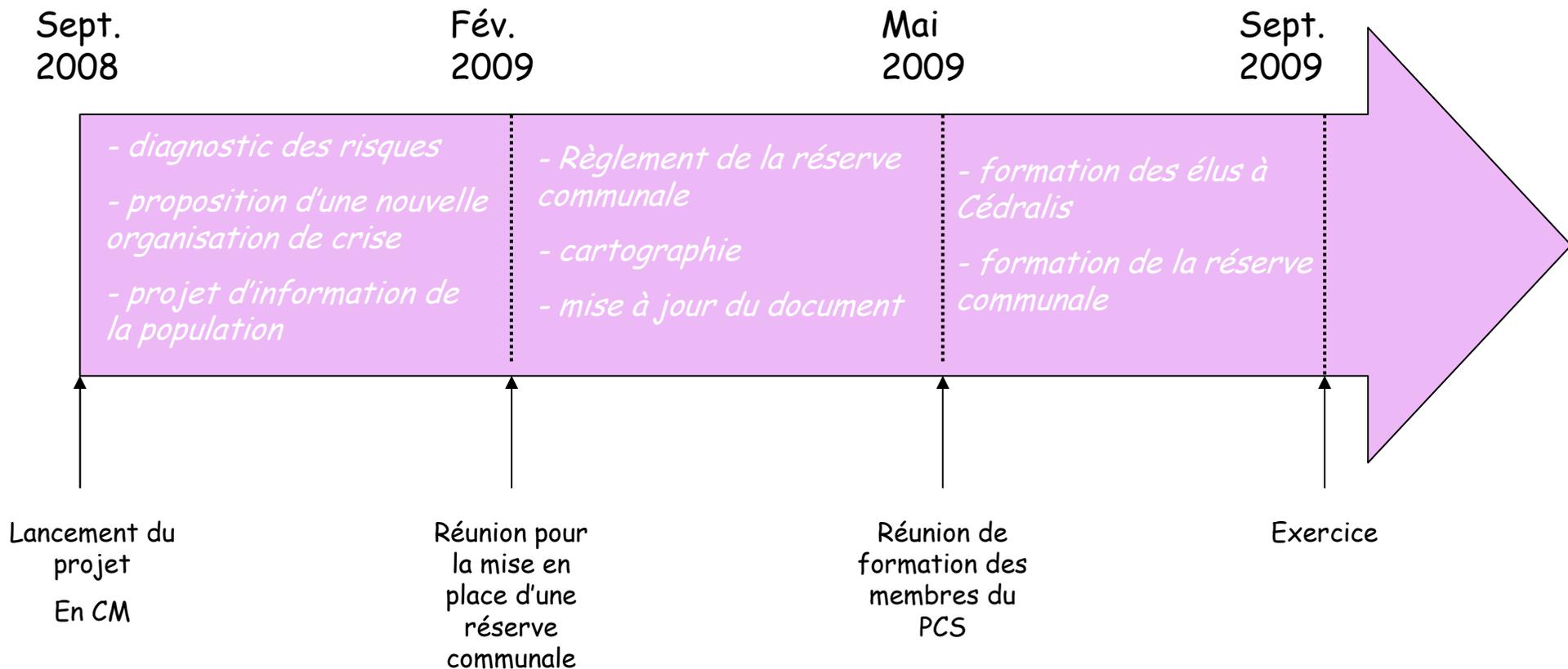
- o mises à jour au regard des nouveaux risques et de la nouvelle réglementation

★ Un projet de mise à jour global en 2008-2009

- o prendre en compte les nouvelles exigences réglementaires, les risques

- o mettre en place une des premières réserves communales de sécurité civile en Isère...

# La mise à jour du Plan...



# Les nouvelles données du PCS

## ★ La mise à jour du diagnostic des risques

- prise en compte des nouvelles données concernant le risque d'inondation, les ruptures de barrages
- réflexion sur la grippe aviaire

## ★ Un nouvel organigramme de crise

- Une nouvelle répartition des missions de chacun

## ★ La création d'une Réserve communale de sécurité civile

- Un cadre pour les relais de quartier
- Un « renfort » du dispositif communal en cas d'évènement

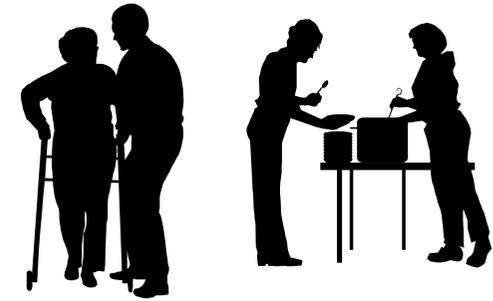
# La loi de modernisation de la sécurité civile



# « La sécurité est l'affaire de tous »

- ★ *Retour d'expérience des évènements:* AZF, Erika, inondations du Gard et de la Somme,...
- ★ *La Réserve Communale de Sécurité Civile:* Instaurée par la loi du 13 Août 2004 art. 30 de modernisation de la sécurité civile
  - o Facultative
  - o précisée dans une *circulaire du 12 Août 2005*
  - o Dans le *champ d'action* des compétences communales

# La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)



- ★ Placée sous l'autorité du Maire
- ★ La Réserve permet d'organiser les bonnes volontés locales qui se présenteraient pour aider le Maire et l'équipe municipale à accomplir leur mission de soutien et d'assistance aux populations
- ★ Objectif:
  - ↪ Apporter son aide en cas de crise (ex: faire du porte à porte, relayer l'information dans un quartier, acheminer du matériel...)
  - ↪ Participer à des actions de formation et d'information

# La Réserve Communal de Sécurité Civile (RCSC)

## ★ La mise en place de la Réserve:

- Financement à la charge de la commune
- Une délibération en conseil et la rédaction d'un règlement
- Un acte d'engagement entre le réserviste et la commune



# Le PCS, concrètement



# L'organisation mise en place

## DOS (Directeur des Opérations de Secours)-

\*Maire ou suppléant

↳ Dirige les Opérations :

- ☞ Se rend au Poste de Commandement
- ☞ Déclenche le PCS en partie ou en totalité
- ☞ Prend les premières mesures d'urgence
- ☞ Assure le contact avec la Préfecture et les médias



## Poste de Commandement Communal (PCC)

RAC (Responsable des Actions Communales) - \*DGS ou suppléant

Tous les Responsables des cellules (élus) et le secrétariat

- ☞ Coordonne l'information provenant des différentes cellules
- ☞ Gère la main-courante
- ☞ Assure le standard
- ☞ Prend contact avec les sapeurs-pompiers, la gendarmerie et éventuellement la Préfecture
- ☞ Gère la communication à destination de la population et des médias
- ☞ Prend contact et coordonne les membres de la Réserve Communale (Relais de quartiers et autres)

### Cellule

#### Évaluation / sécurité

\* PM ou suppléant

- ☞ Évalue la situation sur le terrain
- ☞ Surveille l'évolution de l'évènement
- ☞ Assure la liaison avec les services de secours sur le terrain
- ☞ Relais l'alerte / balisage (mégaphone, porte à porte,...)
- ☞ Aide au balisage (périmètres de sécurité)
- ☞ Organise l'évacuation

### Cellule Logistique

\*DST ou suppléant

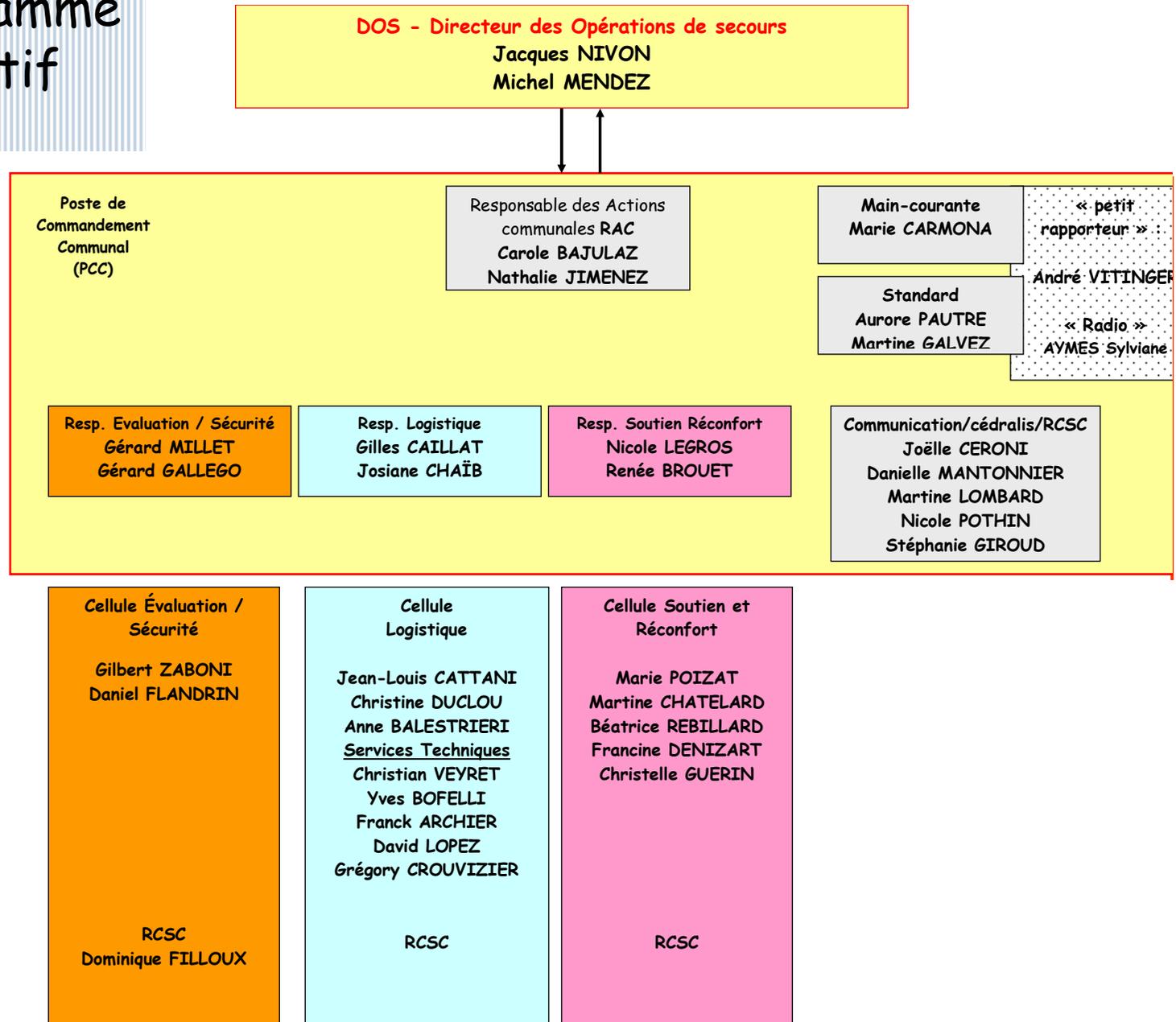
- ☞ Achemine le matériel disponible
- ☞ Recherche les moyens d'intervention privés (transport logistique lourde,...)
- ☞ Remet en état la voirie, les réseaux de distribution
- ☞ Prépare le matériel nécessaire au ravitaillement et à l'hébergement des personnes sinistrées
- ☞ Aide la cellule « soutien et réconfort » (ouverture des lieux d'hébergement, acheminement de matériel,...)

### Cellule Soutien et réconfort

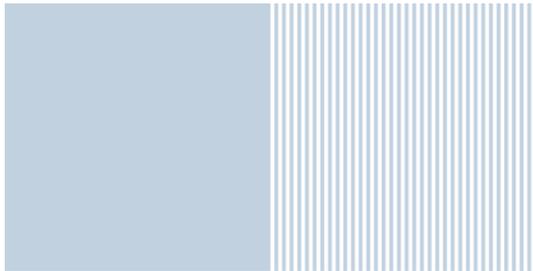
\* Administratif

- ☞ Accueille les personnes évacuées ou sinistrées
- ☞ Assure leur hébergement
- ☞ Assure le ravitaillement
- ☞ Assure le soutien des personnes (contacte des associations, psychologie,...)
- ☞ Gère les bénévoles
- ☞ Assure le soutien social des sinistrés après-crise : démarches administratives, relogement, gestion des dons...

# Organigramme nominatif



# Le document PCS



1

Fiches évènement et cartes associées

2

Organigramme de crise et missions des cellules

3

Fiches d'Aide à la Décision



1

**Annuaire** (membres des cellules, services, établissements sensibles,...)

2

**Moyens** (transport, ravitaillement,...)

3

**« Prêt à remplir »**  
(main-courante, organigramme de crise vierge, recensement des personnes accueillies,...)

# Les dispositifs d'alerte

# Les systèmes d'alerte

★ Le système d'appel en masse



★ Le Haut-parleur



★ Le Porte à porte



# Comment s'inscrit la Réserve Communale dans ce contexte?

# La Réserve de Champ-sur-Drac

Missions	Détails	Qualités recherchées
Être un relais de quartier	<p>Participer aux actions de prévention des risques menées par la commune : réunions publiques, exercices de simulation...</p> <p>En période de crise, collecter des informations sur le terrain et diffuser les informations aux riverains dans une relation d'échange entre la mairie</p>	<p>★ Connaissance de son secteur</p> <p>★ Qualités relationnelles</p>
Participer à la sauvegarde préventive des biens et équipements des logements	Aider les cellules « logistique » et « cellule/évaluation » dans l'acheminement de matériel, la sécurisation des zones,...	★ Forme physique
Contribuer à l'accueil dans les bâtiments communaux	Aider la cellule « soutien et réconfort » pour l'installation des personnes, la distribution des repas, l'encadrement des enfants...	★ Sens de l'accueil

# La Réserve de Champ-sur-Drac

Missions	Détails	Qualités recherchées
Participer aux visites à domicile des personnes sensibles	Personnes âgées ou à mobilité réduite. Cette mesure s'appliquerait notamment en cas de phénomènes extrêmes: grand froid, canicule,...	★Qualités relationnelles
Participer au nettoyage et à la remise en état suite à la crise	Lorsque tout danger physique est écarté. Peut concerner des logements, les voies d'accès,...	★Forme physique
Aider les sinistrés dans les démarches administratives	<b>Aider la cellule « soutien et réconfort » pour les assurances, dossiers d'indemnisations...</b>	★ administratif

# La Réserve de Champ-sur-Drac



★ Règlement

★ Acte d'engagement

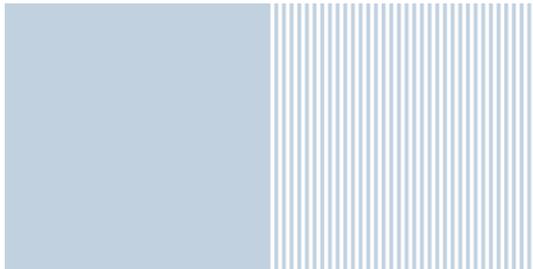
★ Proposition de formation et d'information:

- Visites et tables rondes

  - ☞ Les ruines de Séchilienne le 26 Juin 2009

- Exercice

  - ☞ Octobre 2009



# Questions





# Merci de votre attention

## Contacts:

*Martine Lombard, chargée du projet PCS*

*Joëlle Ceroni, élue porteur du projet PCS*

*Marion Hébert, Institut des Risques Majeurs (IRMa)*

[www.irma-grenoble.com](http://www.irma-grenoble.com)